

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'APMAC tenue le 1^{er} juin 2018 à Saintes, dans les locaux de l'APMAC

Membres du CA présents :

MM Henniquau Agnès (*Présidente*), Pellegrin François (*Vice-Président*), Crespi Victor (*Trésorier adjoint*) Brignon Christian (*Secrétaire de séance*), Maranges Jean Luc, Metratone Alexandre, Redureau Denis, (*Membres actifs du CA*), Rouyer Jérôme (*Délégué du personnel APMAC*), Barusseau Fabrice (*Conseil Départemental de Charente Maritime*), Cheminade Marie Line (*Ville de Saintes*)

Membres du CA excusés : MM Saint-Pol Frédéric (*Trésorier procuration à Crespi Victor*), Mohsen Raymond (procuration à JL Marange), Bourdin Katia (*Région Nouvelle Aquitaine*),

Adhérents présents ou représentés : Chœur Amabile, Moulin Théâtre, Comité d'Animation de Chaniers, Les Prégliissants, Compagnie de la Pierre Blanche, Opéra de Limoges, CARA, Festivités Colombières, PourKoi Pa, FDDFR, Coconut Music, Compagnie Equipages, Dans l'œil du silo, Grand Chœur de l'Abbaye aux Dames, OHVS et Lycée Cordouan (*Procuration Agnès Henniquau*), Singuliers Associés (*Procuration Philippe Laurent*), Francophonies en Limousin (*Procuration Denis Redureau*), Mambo et Office de tourisme de Saintes (*Procuration Christian Brignon*), Commune de l'île d'Aix et Abbaye aux Dames (*Procuration Victor Crespi*), Tango à vivre et Le bruit de l'encre (*Procuration François Pellegrin*).

Adhérents excusés : 15

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 25

Egalement présents : D'Anselme Marie Agnès (*Responsable de l'Agence APMAC de Limoges*), Robert Vincent (*Directeur de l'APMAC*), Martine Dromer du **Cabinet Dromer** (*Commissaire aux comptes de l'APMAC*)

Nombre de votants : 24

Ordre du jour :

- Rapport moral de la Présidente
- Bilan des activités de l'année 2017
- Intervention de Mme Dromer (Commissaire aux comptes)
 - Résultat de l'exercice 2017, affectation du résultat (vote)
 - Conventions réglementées (vote)
- Création de l'antenne de Limoges
- Projets 2018
 - Aménagement de la Grande Halle
 - Mise en place de la formation certifiante
- Présentation du budget prévisionnel 2018
- Présentation du budget d'investissements 2018
- Modification des statuts (vote)
- Montant des cotisations 2019
- Question diverses
- Vote de confiance (vote)

Ouverture de séance : 16h10

La Présidente se réjouit d'ouvrir cette assemblée générale d'APMAC qui accueille pour la première fois des adhérents du territoire du Limousin.

1°) Rapport moral de la Présidente : (cf. annexe 1)

La Présidente commence par retracer un rapide historique de l'APMAC créée en 1979 puis elle résume l'activité de l'année 2017 avec notamment la création de l'antenne de Limoges. Elle évoque le résultat financier positif de 2017, le changement de fiscalité au 1er janvier 2018 et les nouvelles conventions qui ont été signées avec les partenaires institutionnels et qui précisent désormais les missions de l'APMAC.

Elle remercie le conseil d'administration et les salariés pour le travail réalisé en 2017

2°) Bilan des activités de l'année 2017 : (cf. annexe 2)

Le Directeur rappelle les 4 objectifs de l'APMAC : Renforcement du dynamisme du territoire, maintenance et renouvellement du parc de matériel, information des élus sur les besoins spécifiques de la profession et développement de la formation des bénévoles et des professionnels, puis il passe aux chiffres de 2017 : 244 adhérents, 608 sorties de matériel essentiellement effectuées au profit des petites associations, 110 interventions mobilisant 27 personnes pendant plus de 2700h. Pour l'inventaire des lieux scéniques, ce sont 594 lieux qui ont été recensés et de nombreuses mises à jour effectuées et pour le conseil en aménagement des salles de spectacle, 29 dossiers ont été traités ou sont en cours de traitement.

L'APMAC a participé à l'organisation des 6èmes rencontres Reditec, à la production de vidéos et de film pédagogiques et mis en place un partenariat avec l'iddac.

APMAC Formation affiche un chiffre d'affaire de 50k€ (en hausse par rapport à 2016). Elle a reçu, en 2017, la validation du décret qualité et l'agrément ministériel pour la formation « sécurité des spectacles »

Le Directeur explique ensuite les changements au sein de l'équipe des salariés, les travaux de communication entrepris avec le nouveau site internet, le renouvellement de 80k€ de matériel, suite aux deux vols survenus en mai et juin

3°) Intervention de Mme Dromer (Commissaire aux comptes) (cf. annexe 3)

- Résultat de l'exercice 2017, affectation du résultat (vote)

Madame Dromer n'a relevé aucune irrégularité dans les pièces qu'elle a eu à vérifier et exprime sa satisfaction de constater que le résultat de l'exercice 2017 est à l'équilibre alors qu'un déficit de 36k€ était affiché en 2016.

L'approbation du budget et l'affectation du résultat de 1167 € au report à nouveau créateur sont soumis au vote de l'assemblée. Ils sont votés à l'unanimité

- Conventions réglementées

Aucune convention réglementée n'a été inscrite à l'ordre du jour par la commissaire au compte

4°) Création de l'antenne de Limoges :

L'antenne APMAC de Limoges a été ouverte depuis le 1^{er} janvier 2018. Fruit de nombreuses études, de périodes d'interrogation et de longues démarches administratives, ce projet soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine est devenu une réalité. Il a demandé la création d'une équipe sur place à Limoges, la modification du poste de Régisseur général de Jérôme Rouyer et la création d'un poste de secrétariat supplémentaire à Saintes et surtout la nécessité de déplacements réguliers du Directeur sur Limoges.

Marie Agnès d'Anselme (Responsable de l'Antenne de Limoges) prend la parole et présente son équipe de techniciens du parc de matériel de Limoges : Olivier Dehaut et Maxime Leroy.

Elle fait un rapide bilan des 5 mois écoulés. Les activités et la saisonnalité des animations culturelles de l'ancienne Région du Limousin sont différentes de celles de Charente-Maritime. Il convient de prendre en compte les spécificités de ce territoire : Une activité de location de pianos, un parc matériel lumière et peu d'équipements son, des accords de livraison sur le département de la Creuse, un panel d'adhérents très diversifiés. La baisse d'activité déjà amorcée depuis 2015 du temps de l'AVEC, s'est accentuée depuis le début de l'année.

Elle présente ensuite à l'Assemblée, les objectifs à atteindre en 2018 :

- Maintenir les activités de location en évitant toute rupture.
- Développer le Conseil
- Faire connaître et adopter l'APMAC et ses différentes missions dans la région
- Evaluer les besoins et les manques en matériel des adhérents

De nombreuses actions ont été engagées dans ce sens, notamment l'amélioration des locaux pour l'accueil des adhérents, mais la transition avec l'AVEC d'autrefois est parfois difficile et demandera du temps. Beaucoup d'interrogations donc, mais beaucoup de bonne volonté pour convaincre et aller au-devant des adhérents.

5°) Projets 2018 (cf. annexe 4)

Aménagement de la Grande Halle :

Les démarches qui ont précédées cet aménagement ont été longues mais ce projet prend forme. Ce lieu qui doit être terminé fin 2018 doit devenir un espace dédié à l'activité de formation et une plateforme de stockage. Le Directeur présente le projet à l'Assemblée et en explique les caractéristiques (échafaudages, passerelle, barres d'accroche, avec une flexibilité d'aménagement en fonction des besoins). La ville de Saintes a apporté un soutien très important à hauteur de 330k€ pour les travaux de gros œuvre, l'APMAC devra prendre en charge tous les aménagements et équipements scéniques estimés à 150 k€. La Présidente tient à remercier la ville de Saintes mais s'interroge sur la date de commencement effectif des travaux. Au niveau de l'APMAC, les dispositions ont été prises pour que l'activité prêt de matériel ne soit pas trop perturbée pendant les travaux.

Mise en place de la formation certifiante :

Grâce à l'aménagement de la Grande Halle et aux diverses certifications reçues en 2017, APMAC Formation doit être prête à dispenser, dès janvier 2019 et en collaboration avec le CIAM de Bordeaux, des formations certifiantes de niveau 5 (formations en alternance pouvant concerner 12 stagiaires sur une année)

6°) Présentation du budget prévisionnel 2018 (cf. annexe 5)

En l'absence du trésorier, le trésorier adjoint Victor Crespi présente un budget prévisionnel en forte hausse du fait de l'ouverture de l'Agence de Limoges

7°) Présentation du budget d'investissements 2018

Le trésorier adjoint a présenté une année 2018 pleine d'incertitude et d'interrogations, Les aménagements de la Grande Halle sont concernés et liés à l'obtention de subventions qui ne seront perçues au minimum que l'année suivante. La situation financière qui risque d'être tendue en raison du manque de trésorerie incite donc l'APMAC à la vigilance et à la prudence au niveau des investissements.

8°) Modification des statuts (vote) (cf. annexe 6)

Il s'agit de modifier l'article 3 « Composition » qui concerne les membres, afin de pouvoir intégrer de nouveaux types d'adhérents et de s'adapter aux nouvelles demandes d'adhésions reçues notamment en Limousin et qui ne correspondent pas aux anciens critères statutaires requis. Cette modification de l'article 3 a pour but de mettre plus l'accent sur l'objet des activités de la structure du demandeur que sur sa forme juridique.

La Présidente rappelle que toute demande déposée est soumise à un vote des membres du CA et que pour être acceptée, une majorité de suffrages exprimés et de votes favorables est requise.

La nouvelle proposition pour l'article 3 soumise au vote de l'assemblée est la suivante : **L'Association est composée de membres, ce sont des personnes morales de droit public ou de droit privé dont l'objet a un lien avec la culture, l'animation, le sport ou l'éducation et dont l'adhésion est validée par le CA. Ces membres ont un droit de vote délibératif.**
Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

9°) Montant des cotisations 2019 :

La Présidente propose de ne pas modifier le montant des cotisations et d'appliquer les mêmes tarifs qu'en 2018 : 40€ pour un organisme de droit privé et 100€ pour un organisme de droit public.

Proposition adoptée à l'unanimité.

10°) Questions diverses :

Aucune question n'a été formulée et proposée avant cette AG.

11°) Vote de confiance

La Présidente demande à l'Assemblée si elle accorde sa confiance au Conseil d'Administration actuel et sollicite son vote.

Résultats : Pour **22** Contre **0** Abstentions: **2**

La confiance est accordée.

12°) Election du nouveau Conseil d'Administration : (cf. annexe 7)

La Présidente tient à préciser que depuis l'AG de décembre 2017, le nombre de membres du CA a été fixé statutairement à 15. Elle présente la liste des membres du CA à renouveler, cette année, et annonce le départ de Jean Luc Marange. Elle fait un appel à candidature dans l'Assemblée.

- Philippe Laurent (*Directeur technique de l'Opéra de Limoges*) se porte candidat
Trois autres candidatures ont été reçues par courrier :
- Guillaume Taillebourg (*Administrateur des Francophonies en Limousin*)
- Philippe Demoulin (*metteur en scène Cie des Singuliers Associés de Limoges*)
- Laurent Sarrazin (*membre du conseil d'administration des Fous Cavés de Port d'Envaux*).

Avant de passer au vote de l'Assemblée, Jean Luc Maranges est vivement remercié pour le travail effectué pendant toutes les années passées au CA et notamment durant sa présidence.

Les 4 candidats sont élus à l'unanimité

Le nouveau CA se compose donc des 12 membres élus suivants ;

- Brignon Christian (Régisseur bénévole de la Cie de la Pierre Blanche de Pont l'Abbé d'Arnoult)
- Crespi Victor (Administrateur de Coconut Music de Saintes)
- Demoulin Philippe (Metteur en scène, comédien de la Cie des Singuliers Associés de Limoges)
- Henniquau Agnès (Trésorière de la Cie du Moulin Théâtre de St André de Lidon)
- Laurent Philippe (Directeur technique de l'Opéra de Limoges)
- Metratone Alexandre (Metteur en scène, comédien de la Cie Equipages de Saintes)
- Mohsen Raymond (Mairie de Préguiillac)
- Pellegrin François (Secrétaire du Chœur « Amabile » des Gonds)
- Redureau Denis (Administrateur des Festivités Colombiéroises de Colombiers)
- Saint-Pol Frédéric (directeur-adjoint de l'Abbaye aux Dames de Saintes)
- Sarrazin Laurent (membre du conseil d'administration des Fous Cavés de Port d'Envaux)
- Taillebourg Guillaume (Administrateur du Festival Francophonies en Limousin)

A ces membres élus, il faut ajouter M Rouyer Jérôme, le représentant du personnel

Ces membres élus quittent l'Assemblée pour tenir une première réunion de CA afin d'élire le bureau de l'APMAC.

La séance est levée à 18h10 et l'Assemblée est conviée à un pot de l'amitié

La Présidente

Agnès Henniquau

Le Secrétaire général

Christian Brignon

Documents présentés en annexe

- Annexe 1 - Rapport moral de la Présidente
- Annexe 2 - Bilan d'activités 2017
- Annexe 3 - Rapport commissaire aux comptes
- Annexe 4 – Projets 2018
- Annexe 5 - Budget prévisionnel 2018
- Annexe 6 - Statuts modifiés
- Annexe 7 – Composition du Conseil d'administration